



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 15 décembre 2025

Président : Madame KOENDERS

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 5 décembre 2025

Nombre de membres du Conseil municipal : 59

Nombre de présents participant au vote : 53

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de procurations : 4

Membres présents :

Madame Nathalie KOENDERS	Madame Danielle JUBAN	Madame Marie-Hélène
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Massar N'DIAYE	JUILLARD-RANDRIAN
Madame Christine MARTIN	Madame Stéphanie VACHEROT	Madame Ludmila MONTEIRO
Monsieur François DESEILLE	Madame Marie-Odile CHOLLET	Madame Laurence GERBET
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Emmanuel BICHOT
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Georges MEZUI	Madame Céline RENAUD
Madame Claire TOMASELLI	Madame Françoise TENENBAUM	Madame Caroline
Monsieur Franck LEHENOFF	Monsieur Jean-François	JACQUEMARD
Madame Nuray AKPINAR-ISTIKUAM	COURGEY	Monsieur Laurent
Monsieur Christophe BERTHIER	Madame Nora EL MESDADI	BOURGUIGNAT
Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Bassir AMIRI	Madame Claire VUILLEMIN
Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Patrice CHATEAU	Monsieur Axel SIBERT
Monsieur Christophe AVENA	Monsieur Fabien ROBERT	Madame Stéphanie MODDE
Madame Kildine BATAILLE	Monsieur Stéphane CHEVALIER	Madame Karine HUON-SAVINA
Monsieur Joël MEKHANTAR	Monsieur Philippe THIRION	Monsieur Olivier MULLER
Madame Delphine BLAYA	Madame Mélanie BALSON	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Catherine DU TERTRE	Madame Elizabeth REVEL
Monsieur Jean-Philippe MOREL	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Frédéric FAVERJON
	Monsieur François REBSAMEN	Madame Valérie TEISSEIRE
	Monsieur Pierre PRIBETICH	

Membres absents :

Monsieur Vincent TESTORI	Monsieur Marien LOVICH I pouvoir à Monsieur François DESEILLE
Monsieur David HAEGY	Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Madame Lydie PFANDER-MENY
	Monsieur Jean-Paul DURAND pouvoir à Madame Nadjoua BELHADEF
	Monsieur Bruno DAVID pouvoir à Madame Céline RENAUD

OBJET : CULTURE

Musées – Convention de coopération entre la Direction des musées et Dijon Bourgogne Tourisme & Congrès

La Ville de Dijon gère en régie directe plusieurs musées abrités au sein de bâtiments patrimoniaux qui disposent d'espaces privatisables.

Dijon Bourgogne Tourisme & Congrès a pour vocation de proposer à des tiers des salles dans le cadre d'accueil de congrès nationaux ou internationaux notamment.

Une première convention de partenariat a été signée en 2019, encadrant notamment les visites commentées assurées par Dijon Bourgogne Tourisme & Congrès dans les musées ainsi que le droit de parole accordé au partenaire. Cette convention complétait un contrat de commercialisation conclu dès 2018 pour la mise en place du Dijon City Pass, incluant les dispositifs d'aide à la visite au musée des Beaux-Arts.

La présente convention vise à actualiser et élargir ce partenariat avec la direction des musées de la Ville de Dijon, en intégrant la mise à disposition de ses espaces privatisables à Dijon Bourgogne Tourisme & Congrès.

Elle fixe notamment les conditions de mise à disposition et d'utilisation des espaces, les visites, ateliers et les modalités financières.

Les espaces privatisables sont proposés à titre onéreuse au tarif de base voté en conseil municipal avec une remise de 10% accordée à Dijon Bourgogne Tourisme & congrès.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :

- **d'approuver** le projet de convention annexé au rapport et **d'autoriser** Madame la Maire à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;
- **d'autoriser** Madame la Maire à signer la convention définitive, ainsi que tout acte à intervenir pour son application.

SCRUTIN	POUR : 57	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 4 PROCURATION(S)	